



AGIR POUR LE LOGEMENT
Chambre du
GRAND PARIS



MEDIA ALERTE

Partenariat FNAIM du Grand Paris-Mairie du 9^e : L'innovation au service des parisiens récompensée

Paris, le 27 octobre 2016 – La FNAIM du Grand Paris se félicite du Prix Territoria remporté par la Mairie du 9^e pour ses actions visant à « impliquer les syndicats dans la vie locale ».

Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat noué avec la FNAIM du Grand Paris en février dernier et visant à apporter une réponse concrète et concertée aux nombreux sujets impactant directement le quotidien des habitants de cet arrondissement. La FNAIM du Grand Paris et la Mairie du 9^e ont alors décidé d'unir leurs efforts pour :

- Mettre en place un tri sélectif nouvelle génération
- Participer à la végétalisation de l'arrondissement
- Lutter contre les faux salons de massage
- Protéger les locaux d'habitation



Signature du protocole d'accord entre Didier Camandona, Président de la FNAIM du Grand Paris et Delphine Bürkli, Maire du 9^e, le 17 février 2016

Ces efforts viennent de se voir récompensés par un Territoria de Bronze, prix décerné par l'Observatoire national de l'innovation publique, valorisant les innovations de terrains des collectivités territoriales.

Didier Camandona, Président de la FNAIM du Grand Paris, se réjouit de ce prix. « Cette récompense vient conforter la nécessité de s'associer aux élus locaux pour mettre en place des solutions innovantes pour améliorer le quotidien des habitants et ainsi jouer pleinement notre rôle d'acteur de terrain responsable. Pour que la ville réponde aux enjeux du 21^e siècle, il apparait essentiel d'associer les acteurs de terrain – et en premier lieu les syndicats de copropriété – qui sont en contact permanent avec les habitants. Cette démarche permet d'expérimenter à l'échelle d'un arrondissement de nouvelles mesures, qui pourront ensuite être déclinés sur d'autres territoires. »

Delphine Bürkli, Maire du 9^e arrondissement, confirme : « Le véritable enjeu des politiques publiques, c'est de les appliquer sur le terrain, pour améliorer concrètement la qualité de vie des habitants. Avec la FNAIM du Grand Paris, nous avons engagé ce partenariat pour impliquer les syndicats de copropriété dans la vie locale : enrichir nos décisions grâce à leurs expertises et leurs expériences et appliquer nos dispositifs grâce à leurs réseaux et à leur présence sur le terrain. Je suis convaincue que le temps où les élus et les professionnels travaillaient chacun dans leur coin est révolu. Au 21^e siècle, il faut créer des synergies et s'enrichir mutuellement de nos connaissances pour l'intérêt général ».

Les trophées du Prix Territoria seront remis le 23 novembre par le ministre Jean-Michel Baylet et le sénateur Alain Gournac, président de l'Observatoire National de l'Innovation Publique.

A propos de la FNAIM du Grand Paris

L'organisation syndicale représentée en Ile-de-France, hors Seine et Marne, 1 400 professionnels de l'immobilier qui gèrent 2 000 cabinets et succursales, soit un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros. La Chambre est spécialisée dans 13 métiers différents de la transaction, de la gestion, de l'expertise et du conseil. Trois de ces métiers sont règlementés par l'Etat, il s'agit de la transaction, de l'administration de biens et des syndicats de copropriété. Dotée de nombreux outils d'analyse, la FNAIM du Grand Paris est une référence incontestée en matière d'informations, d'études économiques et d'informations juridiques sur les marchés immobiliers. La Chambre est membre du CESER Ile de France, du Comité Régional Ile de France présidé par le Préfet de Région et membre de l'Observatoire du logement autour des gares de la Société du Grand Paris.

Site Internet : <http://lamaisondelimmobilier.org/>

Twitter : @fnaimidf

Contact presse: Gaëlle GUSE – 01 55 30 70 93 – gaelle.guse@grayling.com